

ARRÊTÉ

DE LA COMMISSION RÉVOLUTIONNAIRE ÉTABLIE A COMMUNE-AFFRANCHIE
PAR LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

La Commission révolutionnaire établie à Commune-Affranchie par les représentants du peuple, en conséquence de leur arrêté du 8 frimaire, pour y frapper du glaive de la justice les auteurs, fauteurs, adhérents et complices de l'infâme rébellion de la ville, ci-devant Lyon, comme pour briser les fers de l'innocent.

Considérant qu'après avoir livré à la mort 1684 coupables, et rendu à la liberté 1682 innocents, victimes de l'égarement ou des vengeances particulières; qu'après avoir enfin condamné à la détention 162 individus, suspects d'avoir pris part à la révolte, de l'avoir favorisée en l'alimentant par leurs discours inciviques et leurs opinions fanatiques et contre-révolutionnaires, il ne reste plus dans les prisons de Commune-Affranchie, ni coupable qui appelle sur sa tête le glaive de la loi, ni victimes innocentes à rendre à la liberté.

Arrête que les travaux qui lui avaient été confiés, étant terminés, elle ne doit plus conserver son existence, qu'en conséquence elle clot ses séances.

Arrête, en outre, que copie du présent sera officiellement remis aux représentants du peuple, en les invitant de tracer à la Commission le plan qu'elle doit suivre pour la remise des pièces et procédures, et pour le jugement par contumace à prononcer contre les coupables fugitifs.

Fait et arrêté en Commission à Commune-Affranchie, le 17 germinal, l'an II de la république française, une, indivisible et démocratique.

Signé sur la minute

PAREIN, président; LAFAYE, BRUNIÈRE, FERNEX et CORCHAND.

Collationné, BRECHET, secrétaire-greffier.

Voici un couplet que M. J. S. P. a oublié de rapporter en citant les vers du poète Magot, relatif à la division qui se manifesta dans les troupes en garnison à Commune Affranchie. Ce couplet dépeint bien ce parti qui, incapable de se maintenir au pouvoir, prouve son impuissance et ses intentions perverses, en s'efforçant de troubler l'ordre et de semer la division dans les rangs de ses adversaires politiques.

Au bruit de vos divisions,	Et vous pourriez par vos fureurs, par vos fureurs
Voyez le despotisme	Servir ces complots destructeurs!...
Qui ne vit que de factions,	Arrêtez!.. d'où vient cette rage ennemie?
Tramer un nouveau crime.	Ne défendez-vous pas la même patrie?